



## DECLARATION LIMINAIRE AU CSA RECONVOQUE DU 29 MARS 2023

### *Lettre ouverte aux agents*

Cher(e)s collègues,

Suite au passage en force par l'article 49-3 de la Constitution, de la réforme des retraites par le gouvernement, et devant le mépris affiché par la Direction Générale des Douanes et la Direction Interrégionale de Dijon de ne pas prendre la mesure du malaise qui se généralise dans tous les services douaniers, l'Intersyndicale **SOLIDAIRES DOUANES**, **SNAD CGT**, **USD FO** et **UNSA DOUANES**, est contrainte de refuser un pseudo dialogue social avec la Direction Interrégionale en boycottant la re-convocation du Comité Social d'Administration prévu aujourd'hui.

Au-delà de l'injuste réforme des Retraites qui va pénaliser l'ensemble des agent(e)s, de graves dangers pèsent sur nos missions, nos droits et nos emplois.

Comme vous le constatez chaque jour au sein de vos services/bureaux/brigades, l'heure est grave pour la pérennité de certains services douaniers de notre Interrégion. Il ne s'agit pas pour l'Intersyndicale d'utiliser des formules lapidaires ou faciles, ni de manier les peurs mais de dénoncer avec pragmatisme et honnêteté une situation qui n'est plus tenable pour l'ensemble des douaniers que nous représentons.

Aujourd'hui, nous refusons de nous asseoir à la même table que les représentants de cette Direction Interrégionale qui manie la langue de bois et reste sourde, aveugle et muette devant les difficultés quotidiennes des agents et le démantèlement progressif de notre Administration :

- **sourde** à nos inquiétudes sur la dégradation des conditions de travail et d'exercice du service public dans de nombreux services douaniers, ainsi qu'aux propositions des organisations syndicales pour remédier à ces difficultés ;
- **aveugle** au mal-être croissant des agents restructurés ou inquiets pour leur avenir ;
- **muette** et mystificatrice lorsqu'on l'interpelle sur les suppressions d'emplois et de missions, sur les projets de la Direction Générale et sur la dégradation de la santé au travail de nos collègues.

Les récentes fiches de signalement, multiples, narrant le malaise des agents (RI de Dijon, sacrifiée, pôle visite de Dijon, explosion des arrêts maladie, absence à certains endroits de médecine du travail ou non prise en compte des avis de la médecine du travail, etc.) devraient pourtant alerter au lieu de « *cachez la poussière sous le tapis* ». Selon le Code du Travail, la responsabilité pénale de la Direction des Douanes est engagée si un drame venait à survenir dans ces services sans que la Direction n'ait pris la moindre mesure pour remédier à ces problèmes!

Tout dialogue avec la Direction devient impossible! Nous apprenons les suppressions de postes, les réorganisations de services, les baisses de moyens et d'effectifs au gré de réunions statutaires et de bilatérales, où le « *monologue directionnel* » est de mise, avec une mauvaise foi assumée !

## **Face à une Direction sourde , les motifs de colère sont légion**

- **l'absence de compensation face à une inflation galopante** avec un point d'indice désespérément bloqué qui nuit à tous les collègues et transforme certains de nos camarades, notamment les catégories C et B, en travailleurs pauvres.
- **des sous-effectifs chroniques** dans de nombreux services opérationnels et supports de notre Interrégion, avec des tâches administratives kafkaïennes en hausse exponentielles qui obèrent, justement, l'opérationnel
- **des conditions de travail et de santé au travail** qui se détériorent, service par service, avec l'augmentation de la charge de travail due aux suppressions massives d'emplois.
- **de lourdes menaces** sur les outils juridiques pour nos contrôles avec la réécriture de l'article 60 du Code des Douanes, non anticipée malgré les alertes, malgré une hausse évidente des trafics de toutes sortes.
- **le dilettantisme** avec l'annonce de réformes dans la presse ou auprès des opérateurs quand rien n'est prêt, avec une inadéquation des moyens, des réglementations non finalisées et tout cela quasiment sans échange préalable et information des services compétents (dédouanement, CI, tabac...)
- **des axes stratégiques douaniers** qui veulent sournoisement cantonner la Douane à un retour aux frontières !
- **un transfert de missions fiscales** inutile et injustifié, qui dénature l'essence même de nos missions et qui, surtout, par précipitation, s'assoit sur des centaines de millions d'euros d'amendes et de redressements divers qui ne seront jamais recouvrés !
- **des promotions et des mutations** largement tronquées par les nouvelles Lignes Directrices de Gestion (LDG) arbitraires, pour ne pas dire « *à la tête du client* » !
- **des audits nationaux et interrégionaux** concernant les services surveillance, viticulture, tabacs, CRPC et dédouanement, qui, ne nous leurrons pas, vont mener à des restrictions d'emplois, à la fragilisation et à la suppression de nombreux services par « *mutualisation* ».
- **la sous-évaluation** en termes d'effectifs et de charges de travail de l'impact du Brexit et des régionalisations de services (énergie, tabacs, dédouanement...)

- le mépris de certains cadres supérieurs et de la Direction qui, dûment formés aux techniques de communication, confondent dialogue social et chambre d'enregistrement.

**Les provocations du gouvernement, à travers le passage en force de la réforme des retraites et les restructurations menées de manière incessante par la Direction Générale des Douanes, obnubilée, voire obsédée par sa logique comptable, soulève le mécontentement de notre Intersyndicale et un vent de colère croissant parmi les douaniers.**

### **C'est pourquoi, nous exigeons:**

- l'indexation du point d'indice sur l'inflation pour sauvegarder le pouvoir d'achat des agents.
- la suppression du jour de carence.
- l'instauration d'un dialogue social digne de ce nom et le respect des instances statutaires. Cela passe par de la concertation où les avis des représentants du personnel sont réellement pris en compte.
- un moratoire sur les fermetures de bureaux, de brigades et de services et sur les suppressions d'effectifs dans tous les services douaniers de l'Interrégion
- une mise à niveau des effectifs réels au niveau des effectifs de référence dans tous les services -
- le remplacement de chaque départ à la retraite.
- une étude conjointe de l'impact du Brexit et de la régionalisation, voire de l'Interrégionalisation de certains services de l'Interrégion pour évaluer l'adéquation entre les charges de travail effectives et le niveau des effectifs décidé par la Direction interrégionale.
- la suppression des indicateurs de performance, grotesques à souhait !
- la remise en état des locaux douaniers.
- la possibilité de cumuler les NBI ( Nouvelle Bonification Indiciaire)
- l'instauration d'un repos compensateur à hauteur de 25% pour les nuits effectuées.
- la revalorisation des chèques déjeuner.
- la prise en charge totale des frais de déplacement pour les concours
- la réinstauration de la cessation progressive d'activité.
- une prime de départ à la retraite d'un mois de salaire.
- une transparence sur les tableaux externe et interne de mobilité.
- une revalorisation des remboursements CHORUS et une simplification de la procédure.
- la revalorisation de l'allocation pour chiens de service.
- une harmonisation des pratiques au sein de la DI (quart d'heure chauffeur, règles de télétravail, etc.) avec un nivellement par le haut.

**Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus et tant que le dialogue social avec la Direction des Douanes se résumera à un "monologue" sans prise en compte de nos propositions et de nos revendications, l'Intersyndicale SOLIDAIRES DOUANE, SNAD-CGT, USD FO et UNSA DOUANES, considère que l'heure n'est plus à la discussion mais bien à la mobilisation de tous les douaniers contre le démantèlement des emplois et des services douaniers de notre Interrégion.**

**Nous engageons les agent(e)s à mener les actions nécessaires pour faire aboutir nos revendications et conforter nos missions et nos emplois.**

**Les représentant(e)s de SOLIDAIRES DOUANE, du SNAD-CGT, de l'USD FO et de l'UNSA DOUANES au CSA de Bourgogne Franche-Comté Centre Val de Loire**